



SYNDICAT CGT NICE MÉTROPOLE CÔTE D'AZUR

33, Avenue Jean Médecin 06000 Nice - Tel : 04.97.13.24.11
L'Arénas - Immeuble le Phare - 405, promenade des Anglais 06202 - Nice Cedex 3 Tel : 04.89.98.14.51 ou 52

Mail : syndicat.cgt@ville-nice.fr Site internet : cgtnmca.fr Page facebook : [@cgtnmca](https://www.facebook.com/cgtnmca)

Nice, le 22 novembre 2024

Objet : Problématiques des locaux du centre de loisirs « Impératrice Eugénie ».

Madame la Vice-présidente de la Formation Spécialisée en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail de la ville de Nice,

Lors de notre visite sur le site Impératrice Eugénie, le jeudi 21 novembre 2024, nous avons constaté de nombreuses fuites et infiltrations d'eau dans les différents étages.

Nous précisons que l'intégralité des locaux sont touchés (salle de stockage, d'activités, de musique, bureaux, réfectoire, couloirs...). Des seaux et des poubelles sont disposés à différents endroits par les agents pour récupérer l'eau (photo 1 à 3).

Des morceaux de plâtre tombent des plafonds, à plusieurs endroits, sur la tête des agents et des enfants (photo 4, 5 et 6).

Nous avons constaté de nombreuses fissures sur la structure du bâtiment.

Les jours de pluie, de l'eau s'écoulent de la verrière dans les escaliers. Les agents sont obligés de mettre des draps et des serviettes pour éviter sa propagation dans les salles attenantes (photo 9).

Pour éviter qu'il s'abîme, le matériel pédagogique de l'atelier a été stocké sur un chariot (photo 8).

Alors que cette situation est déjà très alarmante, nous avons également pu constater que la chaudière du site est en panne depuis de nombreuses années. Les agents disposent de chauffages électriques d'appoint en nombre insuffisants. Ils sont contraints d'allumer les fours de la cuisine pour tenter d'améliorer l'ambiance thermique.

Enfin, nous avons constaté que le portail de l'établissement ne fonctionnait pas. Un enfant pourrait s'échapper, et le risque d'intrusion est important.

Les conditions de travail des agents sont fortement dégradées, et pourraient conduire à des incidents de service. Cela a une forte incidence sur la santé physique et morale des agents, mais aussi sur les conditions d'accueil des enfants.

Pour notre organisation syndicale, il est urgent d'intervenir.

Au regard des éléments évoqués ci-avant, nous vous demandons de faire le nécessaire afin que des mesures correctives soient appliquées dans les meilleurs délais.

Nous demandons également que ce dossier soit présenté et suivi par la FSSSCT.

Veillez agréer, Madame la Vice-présidente de la FSSSCT de la ville de Nice, l'expression de nos salutations distinguées.

**PO/ Le Syndicat CGT
Nice Métropole Côte d'Azur
Le Secrétaire Général**

Hugues JEFFREDO



Photo1



Photo 2



Photo 3



Photo 4



Photo 5



Photo 6



Photo 7



Photo 8



Photo 9